

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Abeba, Ethiopie P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 551 7700 Télécopie: (251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
884^{EME} REUNION

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE
10 OCTOBRE 2019

PSC/PR/BR.1 (DCCCLXXXIV)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), lors de sa 884^{ème} réunion tenue le 10 octobre 2019, a suivi une communication conjointe du Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA, l'Ambassadeur Smail Chergui, et du Secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des Opérations de maintien de la paix, l'Ambassadeur Jean-Pierre Lacroix, sur la situation en République centrafricaine (RCA), à la suite de la visite conjointe UA - Nations unies - Union européenne (UE) effectuée dans ce pays, du 4 au 7 octobre 2019.

Le Conseil a rappelé ses communiqués de presse antérieurs sur la situation en RCA, notamment celui de sa 834^{ème} réunion tenue le 21 mars 2019, ainsi que le communiqué de sa 848^{ème} réunion tenue le 9 mai 2019 sur la situation en RCA.

Le Conseil a félicité les parties signataires de l'Accord politique sur la paix et la réconciliation (APPR) en RCA pour les progrès accomplis dans sa mise en œuvre, en particulier la restauration de l'autorité de l'Etat, avec l'installation de tous les préfets, de sous-préfets, des comités techniques de sécurité et le déploiement progressif des forces nationales de défense et de sécurité sur l'ensemble du territoire. Le Conseil a relevé avec satisfaction la baisse sensible des violences, depuis la signature de l'Accord de paix, tout en exprimant sa préoccupation face aux actes hostiles qui continuent d'être perpétrés dans le pays. A cet égard, le Conseil a fermement condamné les affrontements entre les groupes armés à Birao qui ont entraîné de nombreuses pertes en vies humaines et le déplacement de plus de 15 000 personnes.

Le Conseil a souligné l'impérieuse nécessité pour tous les signataires de respecter scrupuleusement les dispositions de l'APPR, notamment la cessation des hostilités sur l'ensemble du territoire. A cet égard, le Conseil a signifié à tous ceux qui chercheraient à entraver la mise en œuvre de l'Accord et le processus de paix global en Centrafrique, qu'ils répondront de leurs actes et que le Conseil reste déterminé à envisager les mesures punitives appropriées.

Le Conseil a pris note avec satisfaction des progrès enregistrés dans la reconstruction des forces armées centrafricaines (FACA). Le Conseil a exprimé sa gratitude au Conseil de sécurité des Nations unies et à ses Etats membres pour avoir bien voulu, par l'adoption de la Résolution 2488 (2019), alléger les conditions de l'embargo sur les armes afin de permettre à la Centrafrique de reconstituer ses forces armées. A cet égard, le Conseil encourage le Conseil de sécurité des Nations unies, au vu des progrès significatifs accomplis par les autorités de la RCA dans ses efforts de réforme du secteur de la sécurité, à continuer à soutenir la réorganisation des forces de Défense et de Sécurité centrafricaines, notamment en levant l'embargo à cette fin. A cet égard, le Conseil a exhorté les parties centrafricaines à œuvrer en vue de l'opérationnalisation rapide des Unités militaires mixtes de sécurité, tel que prévu dans les arrangements sécuritaires de l'Accord.

Prenant note de l'interdépendance entre la paix, la sécurité et le développement, conformément au communiqué du CPS [PSC/PR/COMM.1 (DCCCLXXXIII)] adopté à sa 883^{ème} réunion, le 27 septembre 2019, tenue au niveau ministériel, le Conseil a appelé la communauté internationale à accompagner les efforts de paix particulièrement ceux visant le relèvement socio-économique en RCA, notamment à travers le soutien au Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA) 2017-2021 et la participation à la définition de projets de développement concrets et ciblés qui permettraient de réintégrer les populations centrafricaines dans la vie active, dont les parties concernées par l'opération de démobilisation

Le Conseil a réaffirmé que le processus électoral constitue une étape prioritaire pour la consolidation des acquis démocratiques et la stabilité du pays. A cet égard, le Conseil a exhorté les acteurs centrafricains au respect des prochaines échéances électorales de 2020/2021 et à s'assurer qu'elles soient libres, transparentes et pacifiques, et rejette toute idée d'une nouvelle transition. Le Conseil a en outre réaffirmé la nécessité pour toutes les parties d'œuvrer de bonne foi à l'organisation et à la tenue de ces élections, qui entrent dans le cadre du processus de consolidation de la paix en Centrafrique.

Le Conseil a encouragé la population centrafricaine, y compris les parties signataires et non signataires, les acteurs politiques, la société civile et les associations de femmes et de jeunes, à continuer de soutenir la mise en œuvre de l'Accord qui reste l'unique voie pour le retour à une paix durable sur l'ensemble du territoire.

Le Conseil s'est félicité de l'accompagnement continu de l'Union africaine, de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), Garants de l'Accord de paix. Le Conseil s'est en outre félicité de la coopération exemplaire entre l'Union africaine, les Nations unies et l'Union européenne, en étroite coordination avec les pays de la région, dans les efforts de stabilisation et de relèvement socio-économique de la RCA, et a encouragé les trois organisations à poursuivre leur engagement coordonné en faveur de la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en RCA. Le Conseil a exprimé son appréciation à la Commission de l'UA, en particulier le Commissaire à la Paix et à la Sécurité, pour son engagement continu en appui des efforts de paix en RCA, y compris la mobilisation de fonds pour la mise en œuvre de l'APPR.

Le Conseil a rendu hommage à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et à ses pays contributeurs de troupes, pour les énormes sacrifices consentis pour la paix en Centrafrique. A cet égard, le Conseil a salué la mémoire des soldats sénégalais tombés récemment sur le champ d'honneur en Centrafrique, ainsi que celles de tous les autres soldats de la paix qui ont consenti le sacrifice suprême pour ce pays.

Le Conseil a exprimé sa reconnaissance pour l'engagement et le soutien fournis par l'Union européenne (UE) en vue de la mise en œuvre de l'Accord. Par conséquent, le Conseil a demandé, à la Commission de l'UA de poursuivre ses efforts pour mobiliser des ressources afin de garantir le rétablissement de la paix, de la sécurité et de la stabilité en RCA.

Le Conseil, dans le contexte de l'Initiative de solidarité africaine, a réitéré son appel aux États membres de l'Union africaine, pour qu'ils continuent à apporter un soutien financier, logistique et toute autre forme pertinente d'appui aux efforts de paix en RCA, en vue de consolider encore davantage les acquis enregistrés dans la mise en œuvre de l'Accord. Le Conseil a souligné la nécessité d'une approche holistique des efforts de paix en RCA, qui ne saurait être dissocié de ceux devant porter sur l'amélioration des conditions de vie des populations centrafricaines meurtries par tant d'années d'instabilité et de violence.

Le Conseil a demandé à la Commission d'envisager la tenue d'une nouvelle réunion du Groupe international de contact pour la RCA, pour évaluer la situation en RCA et arrêter les mesures nécessaires pour mieux accompagner la mise en œuvre de l'Accord de paix.

Le Conseil a rappelé la Décision AU/Assembly/Dec.718(XXXII) adoptée par la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement, reconnaissant les efforts déployés par la Commission de consolidation de la paix des Nations unies, en particulier le Royaume du Maroc, Président de la configuration des Nations unies de la RCA, dans les efforts et l'engagement continus en vue de mobiliser le soutien nécessaire aux efforts de paix en cours en RCA.

Le Conseil a décidé de rester activement saisi de la situation en RCA.